



Association *la découverte*

Réunion “Covid 19” n° 4

du dimanche 5 avril 2020 en visiophonie

Présents : Caroline (maman d'Eléa), Alexandra (Présidente), Julien & Elsa (parents de Maxence et Aurélien), Vanessa (maman de Killian), Elisabeth (maman de Louise), Marie (directrice et maman de Brice et Agathe), Dan (papa de Yui), Elodie (enseignante), Manue (maman d'Elena et enseignante des 6-12 ans) et Virginie (maman d'Alaric).

Durant la crise liée au coronavirus, nous organisons une réunion hebdomadaire pour faire le point sur la situation de l'école. Retrouvez les précédents compte-rendus sur : <https://www.ladecouverte.org/asso/comptes-rendus>

Ordre du jour :

- Tour de table sur la semaine écoulée / École à la maison
- Retour de l'avocat concernant la mise au chômage partiel et les risques importants d'un défaut de procédure
- Validation du projet éducatif , règlement intérieur et règlement financier
- Proposition pour garder du lien entre les enfants
- Divers

Ecole à la maison

Après 3 semaines de fermeture de l'école suite au coronavirus, un tour de table est réalisé pour dresser un nouveau bilan.

Dans l'ensemble, chaque parent continue de maintenir le suivi pédagogique. Malgré la situation, chaque famille parvient à maintenir son rythme. Les rdv téléphoniques hebdomadaires avec les enseignantes sont très satisfaisants.

Chômage partiel et situation de l'école

Demande de chômage partiel :

Suite à un appel téléphonique avec un avocat en droit d'entreprise, la donne a un peu changé. L'avocat nous a apporté de nombreuses précisions juridiques.

La demande de chômage peut être accordée mais il faut pouvoir le justifier un peu plus tard au moment du contrôle.

En effet, le chômage partiel est possible uniquement si l'école subit d'importantes pertes financières. Pour le moment, seulement 2 familles ont déclaré avoir des difficultés budgétaire à payer les frais de scolarité.

Au vue de ses précisions, 3 solutions s'offrent à nous :

1. Mettre tout le monde au chômage technique total et ne pas facturer les parents, dans ce cas pas de continuité pédagogique.
2. Mettre tout le monde au chômage technique partiel en justifiant la situation avec les familles en difficultés financières.
3. Avoir recours aux congés "garde enfant" (arrêt de travail) pour les enseignants ayant des enfants de moins de 16 ans. Mais ce recours est soumise à plusieurs conditions : les conjoints de chaque enseignante ne doivent pas faire de demande similaire, congés limités à 14 jours ? (à valider),...

Par ailleurs, l'avocat propose de faire appel à un collègue spécialiste du chômage partiel.

Un tour de table est effectué. Il en ressort qu'il est très difficile de choisir le scénario adéquate en raison de nos connaissances juridiques et RH.

En conséquence, il est décidé de :

- **Faire appel à un avocat spécialisée dans le chômage partiel**
- **Marie (Directrice) va contacter "Créer mon école". Ce réseau regroupe des écoles privées.**

Aide ponctuelle à une famille en difficultés financières :

Etant donné que la situation budgétaire de l'école a changé depuis la réunion du 29 mars 2020 et en accord avec les statuts de l'école, la décision adoptée le 29 mars dernier est

annulée. Elle est remplacée par celle-ci: un délai de paiement sur un mois sera proposé à la famille en difficulté. **Proposition adoptée.**

Rentrée septembre 2020

Afin de bien préparer la rentrée de septembre 2020, il est temps de lancer les inscriptions.

La première étape consiste à valider le règlement intérieur, le règlement financier et le projet éducatif pour l'année 2020/2021.

Après les réunions du 29 mars et du 31 mars (cf. comptes rendus sur <https://www.ladecouverte.org/asso/comptes-rendus/>), le texte du projet éducatif n'est pas encore finalisé. L'équipe pédagogique veut encore y travailler durant les vacances scolaires.

Le vote des 3 documents sera soumis au vote vers le 20 avril 2020.

Démission de la présidente de l'association

Alexandra, présidente de l'association depuis mai 2019, remet sa démission à ce jour. Depuis que sa fille n'est plus scolarisée, elle se sent de plus en plus éloignée de l'école et du projet pédagogique.

Merci à elle pour son investissement !!!!

En conséquence, la vice-Présidente de l'asso, Elsa, devient présidente par intérim en attendant que le bureau se réorganise.

Pour la contacter : elsa.leroy@ladecouverte.org /

Lien entre les enfants

Le point sera abordé lors d'une prochaine réunion. En attendant, les familles et les enfants qui veulent garder contact peuvent utiliser la plateforme <https://ecole.ladecouverte.org>

Prochaines réunions

Sur le chômage partiel et la situation budgétaire, le bureau de l'association se réunira (en urgence) dans les prochains jours. Un compte-rendu sera réalisé.

Une nouvelle réunion avec l'ensemble des parents sera fixée à la fin des vacances scolaires, vers le 19 avril.